

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**



**N° D2017-010**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 22 FÉVRIER 2017**

L'an deux mil dix-sept le vingt-deux du mois de février à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de SAINT-LOUP-LAMAIRÉ sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

**21 présents + 4 pouvoirs :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacky METAY, Jacques METREAU, Jacky PRINCAY, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER, Huguette ROUSSEAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY,
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnière: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD,

**4 pouvoirs :**

- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Marie COLIN a donné pouvoir à Jacques METREAU
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Micheline REAU

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Jean-Marie COLIN, Maryse BARIGAULT, Viviane CHABAUTY, Claire SAINCOURT

**Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mardi 14 février 2017

**SALLE AUGUSTIN BORDAGE  
VALIDATION DE L'APD, DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE  
ET AVENANT AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE**

- Vu le Code des Marchés Publics
- Vu la délibération n° D2016-016 du Conseil Communautaire en date du 16 février 2016 relative au lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle Augustin Bordage,
- Vu la délibération n° D2016-058 du Conseil Communautaire en date du 7 juin 2016 décidant de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe dont le mandataire est Magalie Bodin, architecte DPLG,
- Vu la délibération n°2016-065 du Conseil Communautaire en date du 28 juin 2016 décidant de la constitution d'un Comité de Pilotage pour le projet,
- Considérant la validation par le Comité de Pilotage du projet en phase APD du 2 février 2017,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- Valider l'avant-projet définitif (APD) de réhabilitation et d'extension de la salle de sports Augustin Bordage à Airvault tel que présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Magalie Bodin, architecte DPLG à Bressuire, et joint à la présente délibération.
- Valider l'estimation HT du projet au stade APD à 1 362 874 € incluant les travaux sur la salle, les espaces extérieurs et les frais divers,

- De signer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre attribué à l'équipe dont le mandataire est Magalie Bodin, architecte DPLG, le montant total HT étant dorénavant de 140 252 € HT et se compose comme suit :
  - Tranche ferme (DIA/ESQ) : 23 042 € HT
  - Tranche conditionnelle : 108 226 € HT
  - Mission optionnelle OPC : 7 794 € HT
  - Mission optionnelle REL : 1 190 € HT
- Autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération, et notamment le dépôt du permis de construire et ledit avenant au marché de maîtrise d'œuvre.

AR-Préfecture

079-200041416-20170222-D2017010-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-03-2017

Publication le : 07-03-2017

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOLLILLET  
  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades BP 60002  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48